

11.01.2005 - 11:16 Uhr

Prévenir les discriminations dans le secteur public Une nouvelle publication mise sur la formation

(ots) - Le Service de lutte contre le racisme (SLR) vient de publier un premier état des lieux des formations proposées aux professionnels du secteur public en matière de lutte contre les discriminations.

Cet inventaire d'environ 200 formations axées sur la promotion de l'intégration culturelle, des principes d'égalité et de non-discrimination, ainsi que de prévention des violences racistes et xénophobes couvre la Suisse romande et le Tessin. L'étude propose trois pistes d'action : 1) intensification des offres de formation à l'attention du personnel de guichet, 2) mise sur pied des formations favorisant la collaboration entre les services publics et les associations de défense d'usagers, 3) formation de formateurs.

Dans un Etat de droit, la discrimination n'a pas de place. Avec cette publication, préfacée par le conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'intérieur Pascal Couchepin, le Service de lutte contre le racisme vise à lancer le débat sur les besoins en formation de la fonction publique en matière de prévention des discriminations. Cette publication constitue aussi une contribution à l'année 2005, consacrée " année européenne de la citoyenneté par l'éducation " par le Conseil de l'Europe.

Le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme, créé par le Conseil fédéral, peut soutenir financièrement jusqu'en décembre 2005 des projets pilotes de formation, de sensibilisation et de prévention pour lutter contre les discriminations. Avec l'accent mis sur la formation, le Service de lutte contre le racisme veut contribuer à ce que la fonction publique dispose d'instruments efficaces pour assumer sereinement son rôle difficile de médiateur dans la société suisse actuelle.

Agents de la fonction publique aux prises avec la diversité culturelle : Quelle formation en matière de prévention des discriminations ?, édité par le Service de lutte contre le racisme. Cette publication peut être commandée gratuitement auprès du SLR: Service de lutte contre le racisme, tél. 031 324 10 33, fax 031 322 44 37, ara@gs-edi.admin.ch
Cette publication est téléchargeable sur le site Internet: www.edi.admin.ch/ara

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR
Service de lutte contre le racisme

Renseignements :
Gabriela Amarelle, SLR, tél. 031 322 70 75, 079 512 51 68 ;
gabriela.amarelle@gs-edi.admin.ch